

Administration numérique : sur le chemin de la compétence et de la maturité numériques

À mesure que les sociétés et les économies poursuivent leur mue numérique, il devient essentiel d'encourager la transformation numérique des administrations publiques pour répondre aux attentes des usagers des services, désormais plus exigeants et investis de pouvoirs accrus. La capacité des administrations publiques à tirer le meilleur parti des données et des outils numériques revêt une importance décisive pour l'élaboration de réponses flexibles et le renforcement de la résilience du secteur public face à des chocs externes tels que ceux provoqués par la pandémie de COVID-19.

L'indice de l'administration numérique (Digital Government Index, DGI) évalue et étalonne le niveau de maturité des politiques relatives à l'administration numérique et de leur mise en œuvre selon une approche cohérente appliquée à l'ensemble de l'administration publique. Ce faisant, il contribue à évaluer la capacité des administrations publiques à exercer leurs fonctions dans un monde de plus en plus imprégné de numérique et globalisé. Sa valeur s'échelonne entre 0 (le plus bas) et 1 (le plus élevé). Il est composé des six dimensions du cadre d'action de l'OCDE sur l'administration numérique (Digital Government Policy Framework, DGPF), toutes affectées du même coefficient de pondération (0.16): *conception numérique, secteur public fondé sur les données, administration plateforme, ouverture par défaut, fonctionnement axé sur l'utilisateur et proactivité*.

En 2019, le DGI moyen dans les pays de l'OCDE était de 0.5, et 15 pays sur 29 dépassaient cette moyenne. La Corée (0.74), le Royaume-Uni (0.74) et la Colombie (0.73) ont obtenu les meilleurs scores dans cette édition. Ces pays se distinguent par leurs stratégies très complètes en matière d'administration numérique et leurs dispositifs institutionnels établis de longue date, qui se traduisent par un niveau de maturité plus élevé dans la mise en œuvre des réformes relatives à l'administration numérique. À l'inverse, la Grèce (0.35), l'Islande (0.28) et la Suède (0.26) affichent les scores les plus faibles dans cette édition. Ces pays disposent d'une marge de progression importante pour ce qui est de mettre sur pied une approche stratégique s'appliquant à l'ensemble de l'administration et des cadres d'action en matière d'utilisation des technologies numériques (*conception numérique et administration plateforme*) et des données (*secteur public fondé sur les données*), afin qu'émergent des administrations publiques axées sur l'utilisateur et proactives (graphique 10.1).

La dimension pour laquelle les pays de l'OCDE ont obtenu leur meilleur score en moyenne (0.11 sur 0.16) est l'*ouverture par défaut*, qui décrit la mesure dans laquelle les données, l'information et les processus sont ouverts à moins que des raisons impérieuses justifient qu'ils ne le soient pas. La Corée (0.15) et le Royaume-Uni (0.14) affichent là encore de solides résultats, comme dans les cinq autres dimensions. La République tchèque (0.13), la Slovaquie (0.12) et la Grèce (0.12) obtiennent des scores particulièrement élevés en comparaison de leurs résultats dans les autres dimensions. L'Autriche, la Lituanie (0.09 dans les deux cas), la Suède (0.06) et l'Islande (0.05) affichent les scores les plus bas.

Les dimensions pour lesquelles les scores moyens des pays de l'OCDE sont les plus bas sont le *secteur public fondé sur les données* et la *proactivité* (0.07 pour ces deux dimensions). Ce résultat reflète des difficultés à considérer les données comme un actif stratégique pour le secteur public et à anticiper les besoins, de manière à éviter des processus de fourniture de données et de services fastidieux. La dimension de *secteur public fondé sur les données* évalue les structures de gouvernance des données (stratégies en matière de données par exemple), les infrastructures et les normes des pays leur permettant de capitaliser sur la valeur des données. Le Royaume-Uni (0.12), le

Danemark et la Corée (0.11 dans les deux cas) se distinguent par leurs solides performances. Le Chili, la Finlande et l'Allemagne (0.04 dans les trois cas) occupent la queue du classement, signe que ces pays doivent déployer davantage de moyens pour capitaliser sur la valeur des données.

La *proactivité* mesure la capacité de l'administration publique à fournir des données et des services au public sans attendre que les usagers lui en fassent la demande formelle. La Colombie (0.13), la Lettonie (0.11) – dont le score global, 0.47, est inférieur au score global moyen – et la France (0.11) présentent les scores les plus élevés dans cette dimension. À l'autre extrémité, la République tchèque (0.03), les Pays-Bas (0.03), la Grèce (0.02) et la Suède (0.02) sont les moins bien classés.

Méthodologie et définitions

Les données relatives au DGI sont issues de l'enquête de l'OCDE sur l'administration numérique 1.0. Cette enquête avait pour objet de suivre la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil sur les stratégies numériques gouvernementales et d'évaluer à cette fin à quel stade les pays en étaient de leur transition vers une maturité numérique plus avancée. En 2019, 29 pays de l'OCDE et un partenaire clé de l'OCDE (le Brésil) ont participé à l'enquête sur le DGI. Le questionnaire d'enquête a été rempli par des hauts fonctionnaires qui furent chargés, au sein de l'administration centrale ou fédérale, de superviser et/ou mettre en œuvre les réformes en matière d'administration numérique, qui ont recueilli les données dont ils avaient besoin auprès des diverses composantes du secteur public.

L'administration numérique désigne l'utilisation des technologies numériques dans le cadre des stratégies de modernisation pour créer de la valeur ajoutée pour la société. Elle s'appuie sur un écosystème numérique composé d'acteurs publics, d'organisations non gouvernementales, d'entreprises, d'associations de citoyens et d'individus qui soutiennent la production et l'accessibilité des données, des services et des contenus par des interactions avec l'administration. La définition de l'administration électronique figure dans le glossaire.

Pour en savoir plus

OCDE (2020), « Digital Government Index: 2019 results », *Documents d'orientation sur la gouvernance publique de l'OCDE*, n° 3, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4de9f5bb-en>.

OCDE (2020), «The OECD Digital Government Policy Framework: Six dimensions of a Digital Government», *Documents d'orientation sur la gouvernance publique de l'OCDE*, n° 02, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f64fed2a-en>.

Ubaldo, B. et T. Okubo (2020), « OECD Digital Government Index (DGI): Methodology and 2019 results », *OECD Working Papers on Public Governance*, n° 41, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b00142a4-en>.

Notes relatives aux graphiques

Les données concernant l'Australie, les États-Unis, la Hongrie, le Mexique, la Pologne, la République slovaque, la Suisse et la Turquie ne sont pas disponibles.

10.1. L'indice de l'administration numérique de l'OCDE (DGI), 2019



Source : OCDE (2019), Enquête de l'OCDE sur l'administration numérique 1.0.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934264481>



Extrait de :
Government at a Glance 2021

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/1c258f55-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Administration numérique : sur le chemin de la compétence et de la maturité numériques », dans *Government at a Glance 2021*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f852f96a-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.